



## **Soutien à Elie Domota**

lundi 27 mars 2017, par [Bariaud](#)

La FERC CGT a appris que notre camarade Elie DOMOTA passera en procès au tribunal de Pointe à Pitre le 31 mai 2017, suite à une plainte du patronat de BMW, l'accusant de « violence en réunion », ceci au moment où le patron de BMW licencie toute la section syndicale, sans autorisation de l'inspecteur du travail.

La FERC-CGT, attachée à la défense des droits et des libertés syndicales, demande l'abandon de la procédure infondée contre Elie DOMOTA, secrétaire général de l'UGTG, convoqué suite à sa défense des salariés de Guadeloupe victimes de l'injustice patronale.

Montreuil, le 27 mars 2017